

Réf: Dossier N° : 000181

Avis de constitution

SOCIÉTÉ « CLUB SALOMON SARL »

**Siège social: Abidjan ABOBO GARE QUARTIER AVOCATIER BC LOT
3203 ÎLOT 455; 13 BP 1935 ABIDIAN 13**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du mercredi 26 Mars 2021 reçus , et enregistrés au CEPICI le mercredi 29 Mars 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale: « CLUB SALOMON SARL »

**Objet: EXPLOITATION AGRICOLE
PRESTATION DE SERVICES**

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet

Capital social: 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

**Siège social: Abidjan ABOBO GARE QUARTIER AVOCATIER BC LOT
3203 ÎLOT 455; 13 BP 1935 ABIDIAN 13**

GÉRANT: KOUAME DIBY ANDRE

RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B13-01412 du 28/04/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°09448/GTCA/RC/2021 du 28/04/2021

Pour Avis

Le CEPICI

